

QUE FAIRE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS ?

Par Pelpel Postée le 24/02/2024 08:07

Bonjour, Mon mari s'alcoolise régulièrement en présence de nos enfants. Il n'est jamais violent mais est en état d'ébriété très visiblement, même s'il semble penser qu'il arrive à paraître sobre. C'est arrivé hier, en ma présence. À table, mes enfants n'ont absolument rien relevé, comme si c'était normal pour eux que Papa mâche ses mots et réponde n'importe quoi à leur discussion. C'est ce qui m'inquiète : je sais que c'est déjà arrivé, qu'il s'alcoolise quand il est seul avec eux. Quand nous en avons parlé, il me reprochait de pouvoir penser qu'il mettait nos enfants en danger... mais c'est le cas ! S'il se passe quoi que ce soit pour eux ou pour lui, nos enfants seront en danger ! Je sais par exemple qu'il est capable de conduire en état d'ébriété, il se croit vraiment capable de tout maîtriser alors que c'est impossible. En bref, j'ai très peur pour mes enfants et cherche à les protéger mais comment ? Je travaille en horaires décalés : il souvent amené à les garder seul. Pouvez-vous me donner des pistes, SVP ?

Mise en ligne le 27/02/2024

Bonjour,

Vous nous sollicitez pour obtenir des pistes de réflexion concernant les alcoolisations de votre conjoint et les incidences possibles avec vos enfants. Vous craignez pour la sécurité de vos enfants lorsque vous travaillez ou lorsqu'il prend le volant.

Nous comprenons bien votre inquiétude et y sommes sensibles.

Visiblement, votre mari ne reconnaît pas ses prises de risque et a le sentiment de pouvoir contrôler la situation. En effet, il est parfois délicat d'aborder ces sujets, sans que l'interlocuteur ne se sente critiqué.

Néanmoins, il est important que vous puissiez lui exprimer vos craintes en partant de vos ressentis propres pour trouver un terrain d'entente.

Si malgré vos tentatives d'explications vous ne parveniez pas à trouver un compromis acceptable, dans ce cas nous vous conseillons éventuellement de faire le point avec un tiers neutre. Ce peut être un thérapeute de couple par exemple (psychologue ou psychothérapeute). Il serait intéressant de formuler à votre mari que cette situation génère des blocages dans vos échanges et qu'un tiers vous permettrait de surmonter cet écueil.

Autrement, vous avez également la possibilité de vous faire aider dans votre positionnement avec un professionnel en addictologie. L'idée serait de trouver l'expression la plus efficace auprès de votre conjoint pour qu'il prenne conscience de ce que vous vivez.

En effet, sachez qu'il existe des consultations destinées à l'entourage proche des personnes dépendantes. Les consultations y sont individuelles, gratuites et confidentielles. Elles ont lieu dans des Centres de Soins d'Accompagnement de Prévention en Addictologie (CSAPA). Des entretiens sont possibles pour évoquer la situation et bénéficier de conseils et soutien adaptés à votre réalité. Médecin addictologue, psychologue, infirmier sont en mesure de vous aider dans cette situation en vous apportant des pistes de réflexion. Il peut s'agir d'un espace d'écoute et de parole neutre pour vous permettre de faire le point sur votre positionnement et vos limites. Prendre du recul sur ce qui est acceptable ou ne l'est pas, car il importe que vous trouviez des ressorts pour faire évoluer cette situation.

Nous vous transmettons en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'un CSAPA près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « soutien individuel usager/entourage ».

Par ailleurs, notre site internet dispose d'un espace d'échanges entre internautes issus de l'entourage de personnes dépendantes. Il s'agit du « forum des discussions pour l'entourage ». Cet outil pourrait également vous être utile pour solliciter d'autres personnes qui connaissent une problématique similaire à la vôtre. Vous pourrez y trouver de l'entraide et du soutien en vue d'envisager d'autres possibilités. Vous trouverez en bas de page un lien vers cette rubrique.

En attendant, si vous ressentez le besoin d'évoquer votre situation par téléphone, n'hésitez pas à joindre nos écoutants au 0980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h. Également par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- Forums Alcool info service
- Adresses utiles du site Alcool info service